

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 35 /2025

Annaba le, 20/01/2025

A

Monsieur : HADLI NABIL

Cité MOUKAWAMA Al Hay Al Djadid N°27 El Hadjar - Annaba

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation 23_M_CEMBABOO Cherif_01In_lot2

Bon de commande N° : 409 du 29/12/2024, ODS N° : 417/2024 du 29/12/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous a été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 19/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 07/03/24, et après une visite de vérification effectuée en dates du 19 Janvier 2025 il a été constaté que le taux d'avancement est très faible et en inadéquation avec le délai consommé, aussi la cadence d'avancement est lente ce qui peut retarder la livraison du projet dans les délais prescrits.

A cet effet, je vous mets en demeure afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré pour la réception du chantier dans les délais et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad